

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil municipal tenue le mardi 11 septembre 2012 à 20h00 au centre communautaire de Luskville, située au 2024 route 148, Pontiac à laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Dr. Jean Amyotte, maire suppléant les conseillers, Roger Larose, Lynne Beaton, Inès Pontiroli et Brian Middlemiss.

Absence motivée : Thomas Howard.

Également présents, le directeur général et quelques contribuables.

La séance débute à 20h00.

**PAROLE AU PUBLIC ET QUESTIONS**

- |                      |   |
|----------------------|---|
| Jean-Claude Carisse  | - Pourquoi le pavage de la courbe sur la 148 et ne pas avoir continué les travaux jusqu'aux 4 voies?<br>- Célébrations – Passage de Champlain |
| William Twolan       | - Résolution # 03-11-929, permis pour limonade<br>- Terrain résidentiels disponibles et terrains zonés agricoles.                             |
| Alain Larose         | - Dossier 19 Egan<br>- Contrat de neige du secteur C<br>- Excuses de la municipalité pour les événements de l'hiver 2012?                     |
| Nancy Maxsom         | - Budget pour l'évènement « Savourez le Pontiac ».<br>- Sommes disponibles pour autres commerces.   |
| Madeleine Carpentier | - Drainage 148<br>- Dépôt de la correspondance avec les employés municipaux.<br>- Accusé réception de sa correspondance                       |
| Ricky Knox           | - Minutes au site Web pour 3 ans?   |
| James Eggleton       | - Épandage de fertilisant - régler  |
| Barrie Marfleet      | - Interdiction de brûler – Ajouter signalisation aux affiches de risques inflammabilité.<br>- Ranger panneaux pour l'hiver.                   |

**12-09-1232**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Parole au public**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures**
  - 4.1 Procès-verbal de la séance régulière tenue le 14 août 2012 et des séances spéciales du 21 et du 28 août 2012
- 5. Administration**
  - 5.1 Transferts budgétaires
  - 5.2 Liste des factures à payer

- 5.3 Liste des dépenses incompressibles
- 5.4 Liste des engagements pour le mois de septembre
- 5.5 Estimée de peinture - Denis Whelan
- 5.6 Liste préliminaire pour propriétés à vendre pour non-paiement de taxes
- 6. Sécurité publique**
  - 6.1 Engagement d'un pompier volontaire
  - 6.2 Démission d'un pompier volontaire
- 7. Travaux publics**
  - 7.1 Données sur le réseau d'acqueduc, village de Quyon
  - 7.2 Club Quad
  - 7.3 Vente de matériel excédentaire
  - 7.4 Avis de motion – règlement V.H.R.
  - 7.5 Sentier V.H.R.
  - 7.6 Ponceaux – 1990 route 148
- 8. Hygiène du milieu**
  - 8.1 Compétence- Traitement des boues septiques
- 9. Urbanisme et zonage**
  - 9.1 Chemin Blue Ridge
  - 9.2 Nouveau chemin – Quero
  - 9.3 Nouvelle association – chemins privés
  - 9.4 Lotissement – 1484 route 148 – Terry Dagenais et Elaine Allard
  - 9.5 Lotissement – Ronald Bélec
  - 9.6 Demande à la CPTAQ – MTQ
  - 9.7 Demande à la CPTAQ – lot 234 – Alain Larose
  - 9.8 Avis de motion – Règlement d'emprunt partage des coûts municipalité-promoteur
- 10. Loisir et culture**
  - 10.1 25<sup>e</sup> anniversaire du Journal de Pontiac
  - 10.2 Budget pour la chambre de Commerce de Pontiac
- 11. Divers**
  - 11.1 Rivière Quyon
- 12. Rapports divers et correspondance**
  - 12.1 Dépôt de divers rapports municipaux : a) animaux;
- 13. Dépôt du registre de correspondance**
  - 13.1 Registre de correspondance du mois d'août 2012
- 14. Période de questions**
- 15. Levée de la séance**

Proposé par : Dr. Jean Amyotte

Appuyé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre avec les modifications suivantes :

Ajouts :

- 6.3 Dotation chef pompier
- 7.7 Étude Rivière Quyon
- 9.8 Avis de motion – Règlement d'emprunt - partage des coûts
- 9.9 Cession de terrain – commission scolaire
- 9.10 Prolongement ligne Hydro-Québec –Chemin River

- Retraits:
- 7.6 Ponceaux – 1990 route 148
  - 9.1 Chemin Blue Ridge
  - 9.5 Lotissement Ronald Bélec

Adoptée

12-09-1233

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 14 AOÛT ET DES SÉANCES SPÉCIALES DU 21 ET 28 AOÛT 2012**

Proposé par Lynne Beaton  
Appuyé par Dr. Jean Amyotte

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 14 août et des séances spéciales du 21 et 28 août 2012.

Adoptée

**12-09-1234**

**TRANSFERTS BUDGÉTAIRES (août 2012)**

Il est

Proposé par Brian Middlemiss  
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la municipalité effectue les transferts budgétaires tel que reconnue à la liste jointe en annexe au montant total de **15 167,00 \$**

Adoptée

**12-09-1235**

**LISTE DES FACTURES À PAYER**

Proposé par Inès Pontiroli  
Appuyé par Lynne Beaton

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le paiement des factures au montant de **48 428,64 \$** (voir annexe au dossier 102-102) pour la période se terminant le 31 août 2012 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Le conseiller Roger Larose vote contre la résolution considérant que nous avons une facture pour Septik Allen et que l'enquête n'est pas complétée.

Adoptée sur division

**12-09-1236**

**LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES**

Proposé par Dr. Jean Amyotte  
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE ce Conseil approuve la liste des déboursés provenant de l'historique des chèques comprenant :

- Les dépenses incompressibles;
- les paiements par Internet;
- le montant réel des factures payées suite à une approbation par engagement de dépense ou résolution;

le tout pour un total de **257 911,27 \$** (voir annexe), pour la période se terminant le 29 août 2012 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

**12-09-1237**

**LISTE DES ENGAGEMENTS POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2012**

Proposé par Dr. Jean Amyotte  
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU à l'unanimité d'engager les dépenses apparaissant à l'annexe A (voir dossier 102-102), pour un montant total de **60 351,30 \$** taxes incluses.

Adoptée

**12-09-1238**  
**ESTIMÉE DE PEINTURE - DENIS WHELAN**

Il est

Proposé par: Inès Pontiroli  
Secondé par: Dr. Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte l'offre de M. Denis Whelan pour les travaux de peinture au centre administratif au montant de 425,41\$ taxes incluses.

IL EST DE PLUS RÉSOLU de demander à M. Whelan d'inscrire son numéro de RBQ sur son estimation.

Adoptée

**12-09-1239**  
**VENTE POUR TAXES 2012**

Il est

Proposé par Inès Pontiroli  
Appuyé par Dr. Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac autorise le directeur général à envoyer à la MRC-des-Collines, les comptes en souffrance pour vente pour taxes pour l'année 2012.

Adoptée

**12-09-1240**  
**ENGAGEMENT POMPIERS VOLONTAIRES**

Il est

Proposé par : Inès Pontiroli  
Secondé par : Lynne Beaton

ET RÉSOLU QUE la municipalité procède à l'engagement de Blake Howarth à titre de pompier volontaire.

Le tout sujet à une période probatoire de 1 an et aux conditions de l'entente avec l'association des pompiers de Pontiac.

Adoptée

**12-09-1241**  
**DÉMISSION D'UN POMPIER VOLONTAIRE**

Il est

Proposé par : Inès Pontiroli  
Secondé par : Lynne Beaton

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Pontiac accepte la démission de Mme Anick Bigras à titre de pompier volontaire.

Adoptée

**12-09-1242**  
**CHEF POMPIER**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'assurer une permanence dans les meilleurs délais à ce service;

Il est

Proposé par : Inès Pontiroli  
Secondé par : Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE le conseil demande à Mme Marjolaine Hébert de GRH Solutions d'effectuer le processus de dotation pour combler le poste de directeur de service d'incendie et préventionniste pour la municipalité de Pontiac.

Adoptée

**12-09-1243**  
**DONNÉES SUR LE RÉSEAU D'ACQUEDUC, VILLAGE DE QUYON**

Il est

Proposé par : Inès Pontiroli  
Secondé par : Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité demande au directeur des travaux publics, au département des incendies et au responsable de l'aqueduc de fournir à la MRC toutes les données pertinentes dans le cadre du schéma de couverture de risques.

Adoptée

**12-09-1244**  
**VENTE DE MATÉRIEL EXCÉDENTAIRE**

Il est

Proposé par: Brian Middlemiss  
Secondé par: Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise le directeur des travaux publics à demander des offres pour la vente du moteur diesel excédentaire provenant de l'ancienne station de pompage.

Adoptée

**AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par le conseiller Dr. Jean Amyotte pour la préparation d'un règlement visant à permettre la circulation des VHR sur certains chemins municipaux.

**12-09-1245**  
**SENTIER V.H.R.**

CONSIDÉRANT la demande du Club Quad et du Club de motoneiges pour le sentier dans le secteur nord-ouest de la municipalité;

CONSIDÉRANT que le chemin du Lac Curley est propriété de la municipalité;

Il est

Proposé par : Dr. Jean Amyotte  
Secondé par : Roger Larose

ET RÉSOLU QUE la municipalité avise les personnes concernées qu'elle modifiera le règlement visant à autoriser les V.H.R. à utiliser les chemins municipaux pour leur circulation selon la loi.

Adoptée

**12-09-1246**

**ÉTUDE DE COÛTS – RIVIÈRE QUYON**

Il est

Proposé par : Roger Larose  
Secondé par : Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité demande au DGA de faire faire une estimation des coûts pour une étude, si requise, pour le nettoyage et le réalignement de la rivière Quyon afin de régler le problème de sable qui menace le quai pour les bateaux.

Adoptée

**12-09-1247**

**COMPÉTENCE AU P.G.M.R. BOUES SEPTIQUES**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité peut, à frais raisonnable, modifier ses installations du secteur Quyon pour recevoir les boues septiques de l'ensemble de la municipalité ;

CONSIDÉRANT l'état d'avancement du projet ;

Il est

Proposé par : Edward McCann  
Secondé par : Dr. Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE conformément au règlement de délégation de pouvoir présentement en vigueur pour la gestion des matières résiduelles, la municipalité de Pontiac se prévaut de la clause de retrait partielle et avise la MRC et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Adoptée

**12-09-1248**

**COMMISSION DE TOPONYMIE – Chemin Quero**

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'enregistrer les odonymes auprès de la Commission de Toponymie du Québec;

CONSIDÉRANT QU'il existe un nouveau chemin municipal pour accéder à 20 lots nouvellement créés;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par : Dr. Jean Amyotte  
Appuyé par : Lynne Beaton

ET RÉSOLU QUE le Conseil Municipal avise la Commission de Toponymie du Québec d'officialiser le nouveau chemin **Quero**

Adoptée

**12-09-1249**

**DEMANDE DE RECONNAISSANCE - ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE L'ANCIENNE FERME LAVERDURE**

CONSIDÉRANT que lors de l'assemblée du Conseil municipal tenue le 14 août 2012, l'association des propriétaires de la Baie Noire a été radiée;

CONSIDÉRANT qu'un groupe de citoyens se sont rencontrés et ont formé une nouvelle association sous le nom de ``l'Association des résidents de l'ancienne ferme Laverdure``;

CONSIDÉRANT que tous les documents requis pour la reconnaissance d'une nouvelle association pour les chemins privés ont été apportés à la municipalité;

CONSIDÉRANT que tous les résidents présent consultés ont accepté de faire partie de cette nouvelle association et qu'ensemble ceux-ci représentent 68% des propriétés;

CONSIDÉRANT que dans le budget 2012 pour les chemins de tolérance, une somme de 6 000\$ avait été réservée pour l'Association des propriétaires de la Baie Noire et que cette somme demeure inutilisée;

Il est

Proposé par Inès Pontiroli  
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte la reconnaissance de l'Association des résidents de l'ancienne ferme Laverdure (chemin de tolérance), telle que présentée aux documents fournis par les membres, le tout pour l'année 2012.

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte un prorata pour l'année 2012 pour la nouvelle association des résidents de l'ancienne ferme Laverdure.

Adoptée

**12-09-1250**

**OPÉRATION CADASTRALE - 1484 ROUTE 148 TERRY DAGENAIS ET ÉLAINE ALLARD ET 155 CHEMIN TERRY-FOX FRANCOIS VACHON**

CONSIDÉRANT QUE le remplacement des lots (4 982 770 et 5 046 916 (5 119 119 n.o., 5 119 120 n.o., 5 119 129 n.o. et 5 119 130 n.o.)) du Cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de lotissement 178-01;

EN CONSÉQUENCE,

Il est

proposé par : Dr. Jean Amyotte  
Appuyé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU que le conseil supporte la demande des requérants pour l'opération cadastrale (4 982 770 et 5 046 916 (5 119 119 n.o., 5 119 120 n.o., 5 119 129 n.o. et 5 119 130 n.o.)) du Cadastre du Québec, tel que présenté sur le plan préparé par l'arpenteur André Durocher sous ses minutes 20 467 en date du 8 août 2012 et ce conditionnel à l'acceptation de la ville de Gatineau.

Adoptée

**12-09-1251**

**DEMANDE À LA C.P.T.A.O – Ministère du Transport-Reconstruction d'un ponton (Ruisseau Chartrand)**

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour but l'utilisation à une fin autre que l'agriculture;

CONSIDÉRANT QUE le ponton qui permet au ruisseau Chartrand de passer sous la Route 148 nécessite une reconstruction dans un avenir rapproché;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs interventions ont déjà été réalisées afin d'éviter un effondrement de la route;

CONSIDÉRANT QUE cette utilisation est temporaire;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par : Brian Middlemiss  
Appuyé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU que ce Conseil supporte la demande d'utilisation à une fin autre qu'agricole.

Adoptée

Le conseiller Roger Larose quitte la table à 21h14.

### **12-09-1252**

#### **DEMANDE D'AUTORISATION À LA C.P.T.A.Q – ALAIN LAROSE P-234**

CONSIDÉRANT QUE selon le rapport 374960 de la C.P.T.A.Q. un droit a été reconnu en vertu de l'article 105 sur une partie du lot 234;

CONSIDÉRANT QUE le délai de cent quatre-vingts (180) jours de la demande initiale est échu et qu'une nouvelle demande doit être présentée auprès de la C.P.T.A.Q.;

CONSIDÉRANT QUE la C.P.T.A.Q. approuve la demande tel que présenté;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par : Brian Middlemiss  
Appuyé par : Dr. Jean Amyotte

ET RÉSOLU que ce Conseil supporte la demande d'autorisation de M. Alain Larose afin de répartir autrement la surface consentie dans lesquelles un droit a été reconnu par la C.P.T.A.Q. pour le lot 234-P dans le village de Quyon dans le cadre de l'article 105 et ce sous condition de respecter notre règlement de lotissement 178-01.

Adoptée

Le conseiller Roger Larose revient à la table à 21h16.

### **AVIS DE MOTION**

Avis de motion est par la présente donné par le maire Edward McCann à l'effet qu'il entend présenter à une prochaine session de ce conseil un règlement d'emprunt visant à faire le partage des coûts entre la municipalité de Pontiac et le promoteur pour l'amélioration des services d'eau et d'égout pour le projet de développement domiciliaire de Quyon.

### **12-09-1253**

#### **CESSION DE TERRAIN COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS**

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire des Portages de l'Outaouais a un projet d'agrandissement de l'école de la Vallée-des-Voyageurs (Immeuble Notre-Dame-de-la-Joie) ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est le propriétaire du lot adjacent à l'école de la Vallée-des-Voyageurs (lot # 2 683 069) ;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas de projet à moyen ou long terme pour ce terrain et qu'il est jugé excédentaire ;

Il est

Proposé par : Inès Pontiroli  
Secondé par : Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité avise la commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais de son intérêt à céder le lot 2 683 069 selon les modalités prévues par la loi.

Adoptée

**12-09-1254**  
**HYDRO-QUÉBEC – CHEMIN RIVER**

CONSIDÉRANT QUE la croissance économique est liée à son développement résidentiel;

CONSIDÉRANT QUE Hydro-Québec est responsable du réseau électrique le long des chemins municipaux;

CONSIDÉRANT QUE le réseau est incomplet sur le chemin River entre le 7861 et le chemin Mohr sur une distance de 2 km;

Il est

Proposé par : Dr. Jean Amyotte  
Secondé par : Roger Larose

ET RÉSOLU QUE la municipalité demande à Hydro-Québec de procéder à l'installation de la section manquante.

Adoptée

**12-09-1255**  
**25<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU JOURNAL DE PONTIAC**

Il est

Proposé par : Inès Pontiroli  
Secondé par : Dr. Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité accorde un budget d'un maximum de 300,00\$ pour l'achat de publicité de ¼ de page dans le Journal de Pontiac dans le cadre de son 25<sup>e</sup> anniversaire.

Adoptée

**12-09-1256**  
**BUDGET POUR LA CHAMBRE DE COMMERCE DE PONTIAC**

Il est

Proposé par : Inès Pontiroli  
Secondé par : Roger Larose

ET RÉSOLU QUE la municipalité accorde un budget de 1 000,00\$ pour l'organisation d'une rencontre des commerçants et de la chambre de commerce de Pontiac le 27 septembre 2012, au centre communautaire de Luskville.

Adoptée

**12-09-1257**  
**RIVIERE QUYON**

Il est

Proposé par : Roger Larose  
Secondé par : Lynne Beaton

ET RÉSOLU QUE la municipalité confie au DGA le mandat de discuter avec l'Association des Bassins Versants afin d'étudier et d'identifier une solution en ce qui a trait à l'accumulation de sédiment à l'embouchure de la Rivière Quyon.

Adoptée

**PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

- |                       |  |
|-----------------------|--|
| David Birt            | - Réception des boues septiques à Quyon  |
| Rita Van Waard        | - Circulation véhicules lourds sur River road  |
| Alain Larose          | - Épandage de boues septiques pour fertilisant<br>- Règlementation                             |
| Marie-Theresa Murdock | -Pompiers d'en dehors de la municipalité   |
| Jean-Claude Carisse   | - Résolutions séances tenantes à l'écran<br>- Vidange des fosses septiques- coûts Futurs       |
| Madeleine Carpentier  | - Coûts infrastructures Quyon<br>- Boues septiques<br>- Odeurs lors d'épandage de fertilisants |
| Nancy Maxsom          | - Corridors conservation CCN   |
| Alain Larose          | - Dotation chef pompier<br>- Épandage fertilisants   |
| Bill Twolan           | - Arbres à couper coin Elm et route 148<br>- Fossé chemin Elm<br>- Épandage de fertilisants    |
| Barrie Marfleet       | - Publicité Journal de Pontiac<br>- Adresse site<br>- Souper chambre de Commerce               |
| Ricky Knox            | - Vente pour taxes<br>- Publicité Equity   |
| James Eggleton        | - Projets spéciaux – ancienne association chemin tolérance                                     |

**12-09-1258**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Proposé par : Dr. Jean Amyotte  
Appuyé par : Lynne Beaton

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h30 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

---

MAIRE

---

DIRECTEUR GÉNÉRAL

*« Je, Edward McCann, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*